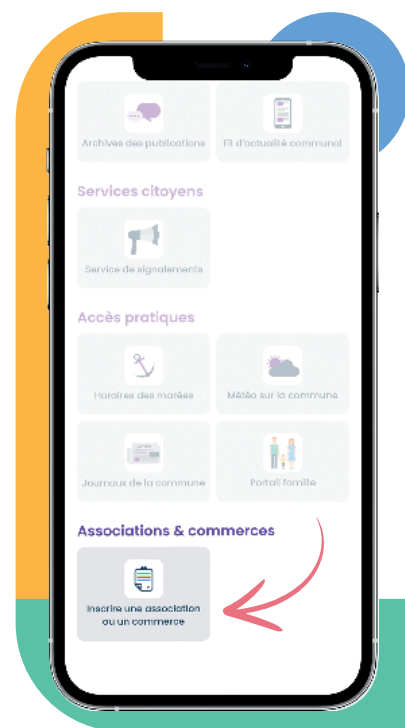


Inscrire son association ou son commerce sur l'application Mon Village.

L'application “**Mon Village**” vous donne la parole en tant que membre actif de la collectivité. Grâce à votre participation, chaque habitant ou visiteur de votre commune sera en mesure de connaître, en temps réel, l'actualité de votre association ou commerce.

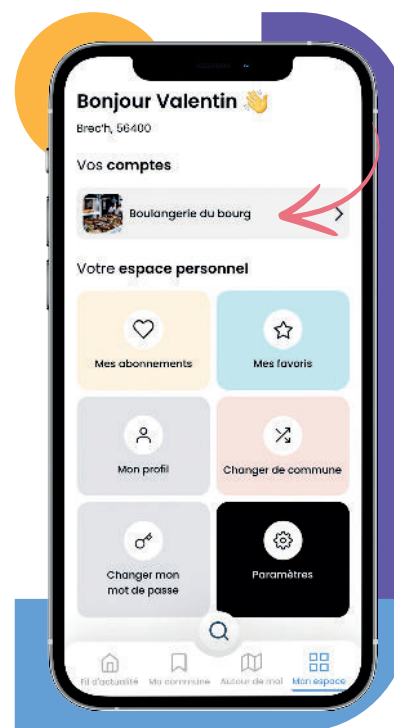
Etape 1 Inscrire son association ou son commerce



- 1 Inscrivez-vous sur l'application Mon Village en renseignant le code postal : **56400 Brec'h.**
- 2 Une fois inscrit en tant qu'habitant, appuyez sur l'icône “**Ma commune**” situé en bas de votre écran.
- 3 Appuyez ensuite sur “**Inscrire une association ou un commerce**”.
- 4 Complétez le formulaire d'inscription

Une fois le formulaire complété, votre demande d'inscription sera transmise à la mairie.

Etape 2 Communiquer sur l'application



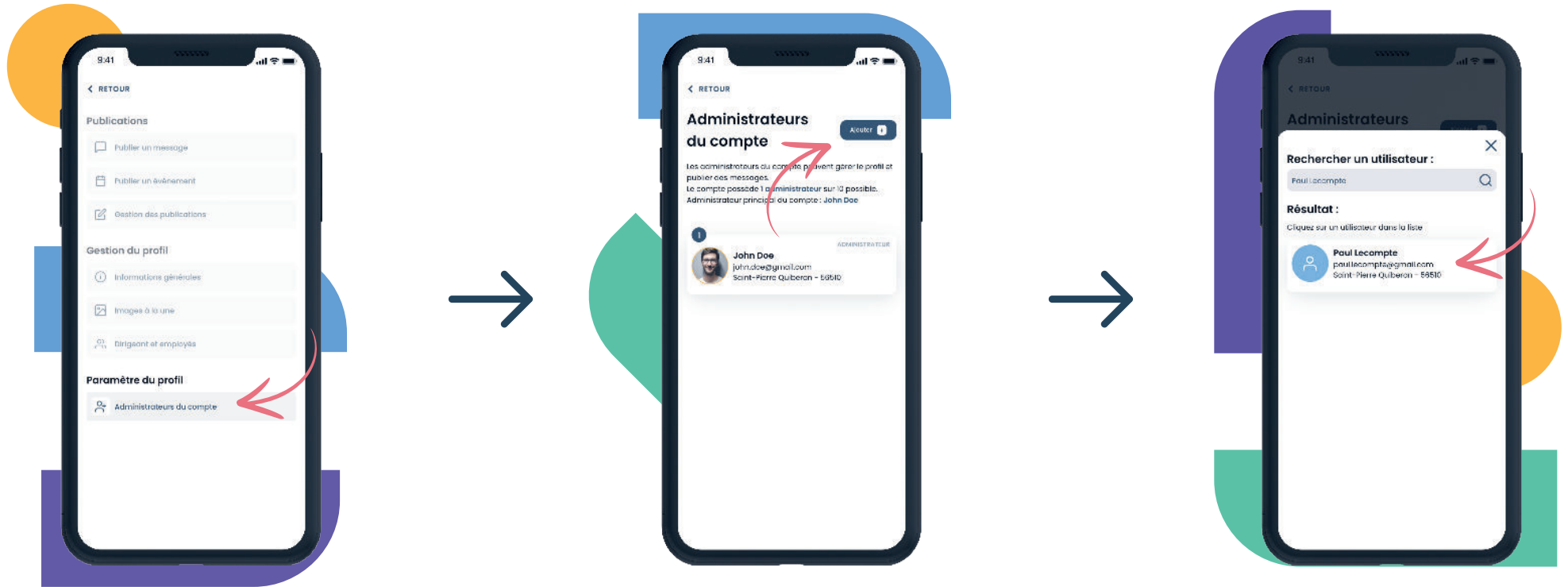
Votre demande d'inscription **validée par la mairie**, vous pouvez désormais **communiquer sur l'application** :

- 1 Rendez-vous sur la page “**Mon espace**” située en bas de votre écran.
- 2 Appuyez sur **le nom de votre compte** (ici “*Boulangerie du bourg*”).

Vous pouvez, sur cette page, **gérer le profil** de votre commerce ou association, **publier des messages** ou **événements** et **ajouter des administrateurs à votre compte**.

Ajouter des administrateurs à un compte.

Vous êtes désormais **administrateur principal** de votre compte. Vous pouvez également **ajouter d'autres administrateurs** pour qu'ils puissent eux-mêmes publier sur l'application et gérer la page profil.



Sur la page de votre compte, cliquez sur **"Administrateurs du compte"**.

Cliquez sur le bouton **"Ajouter"** en haut à droite de votre écran.

Indiquez le **prénom** et de le **nom** de la personne que vous souhaitez ajouter en tant qu'administrateur et **cliquez sur sa carte**.

Si vous êtes bloqués à une étape, contactez-nous par mail : contact@monvillage.bzh